

- ❑ Un **budget équilibré** de 237,9 M\$ en hausse de 6,4 M\$ (2,8 %) par rapport à l'an passé. (La hausse moyenne du budget de 2002 à 2014 était de 5,3 %).
  
- ❑ À l'égard des **revenus** :
  - Augmentation **moyenne** du **compte de taxes** de l'ordre de 2,2 % pour une résidence unifamiliale desservie (valeur de 272 000 \$), soit une augmentation égale à l'IPC d'octobre 2014 par rapport à celui d'octobre 2013.
  - Ajout de 4,1 M\$ de revenus provenant d'un développement économique dynamique.
  
- ❑ À l'égard des **dépenses** :
  - Augmentation de la masse salariale de 1,9 % en 2015 alors que l'augmentation moyenne de 2002 à 2014 était de l'ordre de 7,2 %.
  - Hausse marquée du budget des immobilisations payées comptant qui passe de 400 000 \$ à 2 000 000 \$ (consacré entièrement au pavage).
  - Nouvel aréna des deux glaces à Saint-Romuald : intégration d'un budget additionnel de l'ordre de 800 000 \$.
  
- ❑ À l'égard du nouveau **pacte fiscal transitoire** du gouvernement du Québec :
  - Impact de 3,1 M\$ sur les finances de la Ville, dont 2 M\$ au budget de fonctionnement et 1,1 M\$ au budget d'investissement.
  - Utilisation du surplus non affecté de 1 M\$ et effort supplémentaire de compression des dépenses de l'ordre de 1 M\$ pour compenser la perte de 2 M\$ liée au budget de fonctionnement.
  
- ❑ Si on compare avec les 10 grandes villes, Lévis se positionne comme suit :
  - Charge fiscale moyenne 2014 : de 2 576 \$ par résidence (moyenne de 2 951 \$).
  - Plus importante augmentation de la richesse foncière uniformisée (RFU), soit 10,3 % (moyenne de 6,5 %).
  - 
  - Un endettement par unité d'évaluation de 6 184 \$ au 31 décembre 2013 (moyenne de 9 249 \$ pour les 10 grandes villes québécoises).

